



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Présentation des services de la Préfecture de la Haute-Saône



## Le Corps Préfectoral



Fabienne BALUSSOU  
Préfète



Aurélie CONTRECIVILE  
Directrice des Services  
du Cabinet



Imed BENTALEB  
Secrétaire Général  
Sous-Préfet de l'arrondis-  
sment de VESOUL



Christian ROBBE-GRILLET  
Sous-Préfet de  
l'arrondissement de LURE



# Organigramme des services préfectoraux dans le département de la Haute-Saône

Direction des Services du Cabinet	Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et des Libertés Publiques	Direction des Collectivités Territoriales et de la Coordination Interministérielle	Sous-Préfecture
<p><u>Service des Sécurités</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• ERP</li><li>• Planification</li><li>• Ordre public</li><li>• HSC</li></ul> <p><u>Représentation de l'Etat</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cérémonies</li><li>• Protocole</li></ul>	<p><u>Bureau des élections</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Elections</li><li>• Associations</li><li>• Manifestations sportives</li></ul> <p><u>Bureau des affaires juridiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Enquêtes publiques</li><li>• CNI — Passeports</li><li>• Contentieux</li></ul> <p><u>Bureau des migrations et de l'intégration</u></p>	<p><u>Contrôle de légalité</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Contrôle des actes</li><li>• FCTVA</li></ul> <p><u>Dotations et subventions</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• DETR, DSIL, FNADT</li><li>• DGF</li><li>• Intercommunalité</li></ul> <p><u>Coordination interministérielle</u></p>	<p><u>Missions départementales</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• contrats de ruralité</li><li>• Mesures en faveur de la ruralité</li><li>• Services publics en milieu rural</li><li>• Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services publics</li><li>• THD et téléphonie mobile</li></ul> <p><u>Pôle Cabinet /Représentation de l'Etat</u></p> <p><u>Pôle soutien au territoire et développement local</u></p>



## Les services du Cabinet

Les services du cabinet sont organisés en deux entités : le service des sécurités et le bureau de la représentation de l'État.

***Le service des sécurités est structuré en 3 pôles :***

### **Pôle sécurité civile :**

Une **astreinte H24, 7 j/ 7** chargée de la mise en œuvre des mesures urgentes **de sécurité civile est joignable au 06.74.40.40.99** mais également en passant par le standard de la préfecture.

- exercices de sécurité civile
- réunions de sécurisation de manifestation publique
- suivi des phénomènes sociétaux
- suivi des aléas météorologiques
- commissions de sécurité de l'arrondissement de Vesoul

**Contact : [pref-defense-protection-civile@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@haute-saone.gouv.fr)  
[pref-covid19@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-covid19@haute-saone.gouv.fr)**



## Les services du Cabinet

### *Le service des sécurités :*

#### **Pôle polices administratives :**

- armes
- débits de boissons
- gens du voyage
- hospitalisations sans consentement
- visites à détenu et extractions médicales
- vidéo protection
- habilitation des chargeurs connus, habilitation chiens dangereux

**Contact : [pref-debits-boissons-recensement@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-debits-boissons-recensement@haute-saone.gouv.fr)**



## Les services du Cabinet

### *Le service des sécurités :*

#### **Pôle sécurité intérieure :**

- délinquance et radicalisation
- Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) et Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)
- drones et convois exceptionnels
- feux d'artifice, explosifs et carrières



## Les services du Cabinet

### *Le bureau de la représentation de l'Etat et de la communication interministérielle :*

Le bureau de la représentation de l'État est chargé du suivi de la vie politique, de l'organisation des déplacements ministériels, des distinctions honorifiques, de l'organisation locale des cérémonies commémoratives.

- **Affaires réservées** : traitement des interventions, suivi et traitement des dossiers et affaires évoquées ou réservées, rapport et analyse électorales, affaires politiques...
- **Représentation, protocole** : organisation des réceptions et visites officielles, commémorations publiques (11 novembre....).
- **Chancellerie** : décorations et rapports avec les ordres, cérémonies, cartes des maires et adjoints.
- **Communication** : relations avec les médias, presse et documentation, la communication préfectorale et la coordination de la communication des différents services de l'Etat.

**Contact : [pref-representation-etat70@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-representation-etat70@haute-saone.gouv.fr)**



## La Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et des Libertés Publiques

**Le bureau des élections et de la réglementation :** Cf [domaines suivants](#) :

- **Autorisation de stationnement et taxi :** l'ADS est une autorisation créée par arrêté municipal (sauf si compétence transférée à l'EPCI) qui permet à un artisan de bénéficier d'un emplacement pour son véhicule de transport de personnes. Contact : [pref-reglementation@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-reglementation@haute-saone.gouv.fr).
- **Réglementation funéraire :** Contact : [pref-reglementation@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-reglementation@haute-saone.gouv.fr).
- **Élections :** organisation des élections politiques, des commissions de contrôle des listes électorales, changement de bureaux de vote.
- **Vente au déballage, vide-grenier et vide-maison :** toute demande doit être adressée par l'organisateur au maire de la commune où aura lieu la manifestation.
- **Manifestations sportives :** les manifestations sportives non motorisées relèvent de la compétence exclusive de la commune. Site IDE : <http://www.haute-saone.gouv.fr/Demarches-administratives/Organisation-d-une-manifestation-sportive>.
- **Tourisme :** la préfecture est désormais seule compétente pour instruire les demandes de classement commune touristique, station touristique et office de tourisme.
- **Greffe des associations :** <http://www.haute-saone.gouv.fr/Demarches-administratives/Associations/La-vie-associative>.
- **Domaine aérien :** les lâchers de ballons et de lanternes sont soumis à autorisation par la préfecture, après avis préalable de la commune. Contact : [pref-travail-aerien@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-travail-aerien@haute-saone.gouv.fr).





## La Direction de la Citoyenneté, de l'Immigration et des Libertés Publiques

### *Le bureau des affaires juridiques et du contentieux de l'Etat :*

- **Les pré-demandes de passeports et de cartes d'identité** : les usagers ont la possibilité d'établir une pré-demande de passeport/CNI par voie dématérialisée depuis l'ANTS. Par la suite, les usagers doivent se rendre dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil des demandes.

**Contact : [pref-cni-passeports@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-cni-passeports@haute-saone.gouv.fr)**

- **Contentieux de l'Etat et enquêtes publiques :**

**[pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr)**

- **Les fourrières automobiles** : les maires peuvent passer convention avec un fourrieriste agréé :

**<http://www.haute-saone.gouv.fr/Demarches-administratives/Professions-reglementees/Fourrieres>**

---

### *Le bureau des migrations et de l'intégration :*

- **Les attestations d'accueil** : délivrées en mairie, elles servent aux personnes étrangères, et relevant d'un pays soumis à obligation de visa, souhaitant venir passer un séjour de 3 mois en France, à prouver un hébergement chez un particulier.

- **Les saisines pour des demandes de titres de séjour** : dans le cadre des demandes de carte de résident, la Préfecture saisit le maire de la commune où réside le demandeur afin de solliciter son avis quant à son intégration dans la société française.

**Contact : [pref-accueil-etrangers@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-accueil-etrangers@haute-saone.gouv.fr)**



# La Direction des Collectivités Territoriales et de la Coordination Interministérielle

## **Le bureau du contrôle budgétaire et de légalité :**

- **Rôle de contrôle de la légalité des actes pris par les collectivités** : les délibérations, les arrêtés, les marchés publics, les recrutements, les budgets, les comptes administratifs, la fiscalité.
- **Rôle de conseil, d'information** sur le fonctionnement des assemblées délibérantes, un point de réglementation spécifique. Diffusion de l'information via le Flash-Info.
- Instruction des dossiers **FCTVA** (fonds de compensation de la TVA).
- **Conseil sur l'envoi dématérialisé des actes** (délibérations, budgets, marchés publics).

## **Vos contacts :**

### **Pôle contrôle budgétaire, fiscalité :**

[isabelle.boffy@haute-saone.gouv.fr](mailto:isabelle.boffy@haute-saone.gouv.fr)

[philippe.sarazin@haute-saone.gouv.fr](mailto:philippe.sarazin@haute-saone.gouv.fr)

[sophie.taghian@haute-saone.gouv.fr](mailto:sophie.taghian@haute-saone.gouv.fr)

[isabelle.cherrier@haute-saone.gouv.fr](mailto:isabelle.cherrier@haute-saone.gouv.fr)

### **Pôle FCTVA :**

[isabelle.boffy@haute-saone.gouv.fr](mailto:isabelle.boffy@haute-saone.gouv.fr)

[sophie.taghian@haute-saone.gouv.fr](mailto:sophie.taghian@haute-saone.gouv.fr)

### **Pôle marchés publics et fonction publique territoriale :**

[claudette.faivre-bazin@haute-saone.gouv.fr](mailto:claudette.faivre-bazin@haute-saone.gouv.fr)

[sami.preau@haute-saone.gouv.fr](mailto:sami.preau@haute-saone.gouv.fr)

**Correspondante dématérialisation Actes :** [veronique.bague@haute-saone.gouv.fr](mailto:veronique.bague@haute-saone.gouv.fr)



## La Direction des Collectivités Territoriales et de la Coordination Interministérielle

### **Le bureau de l'appui aux collectivités territoriales :**

Ce bureau sera votre interlocuteur si vous avez un projet d'investissement pour vous aider à financer l'opération grâce :

- à la **Dotation d'Équipement des Territoires ruraux (DETR)**, dotée d'une enveloppe de plus de 14 millions d'euros en 2020,
- à la **Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL)**, dotée d'une enveloppe de 2,3 millions d'euros en 2020,
- au **Fonds National d'Aménagement du Territoire (FNADT)**, dont la décision d'attribution relève de la préfecture de région.

**Nb :** *rf ēğş í ũēf‡ ēpttjfb‡ ēf ‡vdŷf öŷpö f‡ŭf öŷgßf ö f öŷēğö aŷğßaŋtğ,,*

Ce bureau est également en charge du versement aux collectivités d'une trentaine de dotations différentes dont la plus importante est la **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)**

**Contact : [pref-subvention-coll-terr@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-subvention-coll-terr@haute-saone.gouv.fr)**

Le bureau est en charge de la **gestion administrative de l'intercommunalité**, du suivi des procédures de création, modification de périmètre et dissolution des intercommunalités (EPCI à fiscalité propre et syndicats), des modifications de statuts, des transferts de compétence, de la composition des conseils communautaires, de la création de communes nouvelles, etc.

**Contact : [pref-collectivites-locales@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-collectivites-locales@haute-saone.gouv.fr)**



## La Sous-préfecture de LURE

### Missions départementales :

- Contrats de ruralité,
- Mesures en faveur de la ruralité,
- Services publics en milieu rural,
- Schéma d'amélioration de l'accessibilité des services publics,
- Très Haut Débit et téléphonie mobile.

### Missions régionales :

- Contrat de massif des Vosges

**Chargée de mission « politiques ministérielles et contractuelles ; accessibilité aux services publics »**

**Pôle Cabinet ; représentation de l'Etat**

**Pôle soutien au territoire et développement local**



## La Sous-préfecture de LURE

### **Pôle Cabinet - Représentation de l'Etat**

- Sécurité civile, ERP, sécurité des sites culturels, touristiques et des manifestations publiques,
- Cérémonies patriotiques, distinctions honorifiques,
- suivi activité Casino de Luxeuil,

### **Pôle soutien au territoire**

- Conseils juridiques aux collectivités (compétences, statuts, fonctionnement), intercommunalité, CDCI, élections municipales, CCAS...
- Subventions de l'Etat aux collectivités (DETR, DSIL...), contrats de ruralité, suivi des mesures en faveur de la ruralité,
- FCTVA, réseau d'alerte, environnement, réception des budgets des communes,
- Très Haut Débit et téléphonie mobile,
- Labellisation des « France Services »,
- Politiques contractuelles : CRSD, contrat de cohésion territorial de Lure, ORT, « petites villes de demain », territoires d'industrie, contrats de santé...

